

Article 1

L'association « Belgian Sign Organization », en abrégé BSO, est membre de la « European Sign Federation », en abrégé ESF.

Article 2

Ensemble avec le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale choisit un Conseil des Commissaires.

Les articles 14 à 21 des statuts, concernant les élections, démissions et désignation des fonctions des Administrateurs, ainsi que l'article 27, sont également d'application aux Commissaires.

Les membres du Conseil des Commissaires ont les mêmes pouvoirs et les mêmes droits de vote que les membres du Conseil d'Administration, ils décident collégalement avec le Conseil d'Administration et sont, ensemble avec le Conseil d'Administration, responsable de la gestion de l'association.

Ils doivent être invités à chaque rencontre du Conseil d'Administration et ils sont autorisés – même sans invitation – à assister à toutes les réunions.

Les fonctions des Administrateurs et des Commissaires sont fixées comme prévu par l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur.

Article 3

Le Conseil d'Administration et le Conseil des Commissaires se réunissent en principe le second jeudi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et août. Ces réunions ont lieu dans les bureaux de l'ANPEB à 1070 Anderlecht, Boulevard Maurice Herbette 38a.

Dates et lieu des réunions peuvent être modifiées par le Conseil d'Administration et le Conseil des Commissaires.

Article 4

Après chaque élection du Conseil d'Administration et du Conseil des Commissaires, leurs membres se réunissent endéans les 40 jours pour fixer leurs fonctions. Cette réunion est présidée par l'Administrateur ou le Commissaire le plus âgé.

Sont élus par l'A.G. du jeudi 16 avril 2015 et désignés en leurs fonctions par le Conseil d'Administration et le Conseil des Commissaires du 21 mai 2015:

- *Monsieur Jean-Pierre BEECKMAN,
né à Schaarbeek le 5 janvier 1955, domicilié Hoevestraat 26 à 1755 Gooik.*
- *Monsieur Philippe GEERAERT
né à Genk le 02 décembre 1960, domicilié Eikenlaan 21 à 9250 Waasmunster*
- *Monsieur Pierre ROSENFOSSE
né à Grivegnée le 24 mars 1950, domicilié Rue François Delcoigne 19/3 à 1081 Koekelberg*
- *Monsieur Yvan VANDENBERGH,
né à Borgerhout le 29 juin 1937, domicilié Brugsesteenweg 67 à 8420 De Haan*